Image not found or type unknown

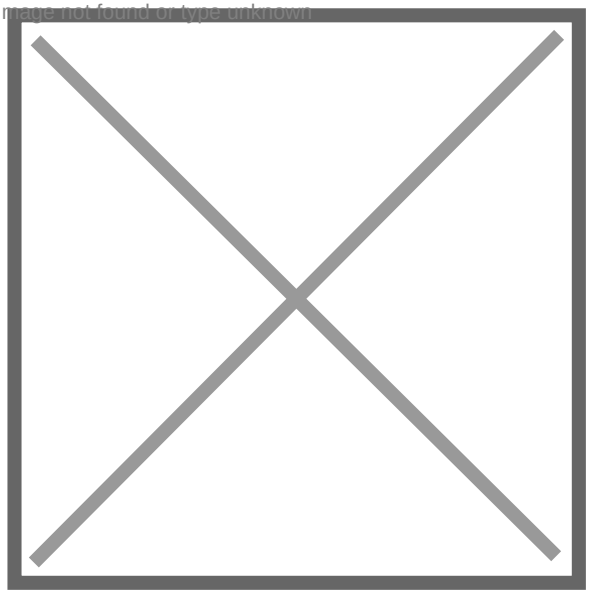

Voiture voler rembourser et voiture saisi

Par **aiside**, le **22/01/2011** à **13:28**

Bonjour,
j ai acheter une voiture a un belge voiture venant d italie de retour en france je me rend a la prefecture pour l immatriculer donc on me garde les papiers en me disant on vas consuletr le fichier italien pour savoir sil e vehicule n ai pas voler donc le lendemain je retourne apres veifications j obtiens la carte grise quelque moi apres je vend le vehicule donc la personne fait la carte grise aussi et trois mois apres il es convoquer a la police saisi du vehicule car voler en italie donc j ai du rembourser mon acheteur ensuite j ai ete auditionner a la police l affaire est tjr en cour depuis deux ans et demi que dois je faire dois deposer plainte aupres du procureur merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés